

Commune de CHAMPTOCE SUR LOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 MAI 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le treize mai à 20 h, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Valérie LEVEQUE, Maire.

Etaient présents :

M. Éric PERRET, Mme Laetitia GAUTIER, Mme Françoise SOUYRI, M. Laurent DILLEU, M. Bernard FROGER, Mme Brigitte POIRIER, M. Emmanuel CORNILLEAU, Mme Sonia WEISS VOISIN, Mme Elise MORTIER AUDOUIN.

Etaient excusés :

M. François BOËT qui a donné pouvoir à M. Bernard FROGER
Mme Françoise PAVY
Mme Karine HUET qui a donné pouvoir à Mme Françoise SOUYRI
M. Mathieu CHIQUET qui a donné pouvoir à Mme Laetitia GAUTIER
M. Matthieu LE RAY qui a donné pouvoir à M. Laurent DILLEU

Etaient absents :

M. Patrice ORAIN
M. Grégoire CROTTÉ
Mme Nelly BRINDEJONC

Secrétaire de séance : M. Bernard FROGER

Convocation du 07 mai 2024

Nombre de conseillers en exercice : 18

Nombre de conseillers présents : 10 + 4 pouvoirs

DCM-2024-049 -9.1- : AVIS SUR LE PLU DE MAUGES-SUR-LOIRE

Conformément à l'article L 123-8 du code de l'urbanisme, le Maire de Mauges-sur-Loire invite le Conseil Municipal de Champtocé-sur-Loire, en tant que commune limitrophe, à rendre un avis sur le projet de PLU de sa commune.

Après présentation des orientations envisagées, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

➤ Donne un avis favorable à ce projet de PLU.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Valérie LEVEQUE



Envoyé en préfecture le 17/05/2024

Reçu en préfecture le 17/05/2024

Publié le

ID : 049-214900680-20240513-DCM2024049-DE